

Observatoire régional de la forêt méditerranéenne

Lettre d'information

31 décembre 2016

Cette lettre mensuelle propose un récapitulatif des nouveautés et des brèves du mois du site www.ofme.org, ainsi qu'un gros plan sur une action marquante du mois des Communes forestières.

> GROS PLAN DU MOIS

FILIERE BOIS

6ème Rencontre bois énergie en Provence-Alpes-Côte d'Azur

La 6ème Rencontre régionale bois énergie en Provence-Alpes-Côte d'Azur a rassemblé près de 80 participants, le 8 décembre dernier à Gardanne. Les acteurs du bois énergie dans la région se sont réunis sur le thème : « comment poursuivre le développement des chaufferies bois énergie dans un contexte économique peu favorable ? ».



↘
80
acteurs
présents

Les Communes forestières, l'ADEME, la DRAAF, la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur et les Départements, se sont associés dès 2005 pour développer le bois énergie en circuit-court.

Depuis 2014, avec la baisse des énergies fossiles, la réduction des budgets, la concurrence entre utilisateurs de bois énergie dans la région, la dynamique d'émergence des projets de chaufferies commence à ralentir. Ce ralentissement est d'autant plus problématique que le potentiel de conversion au bois énergie pour des installations grosses consommatrices d'énergie est important.



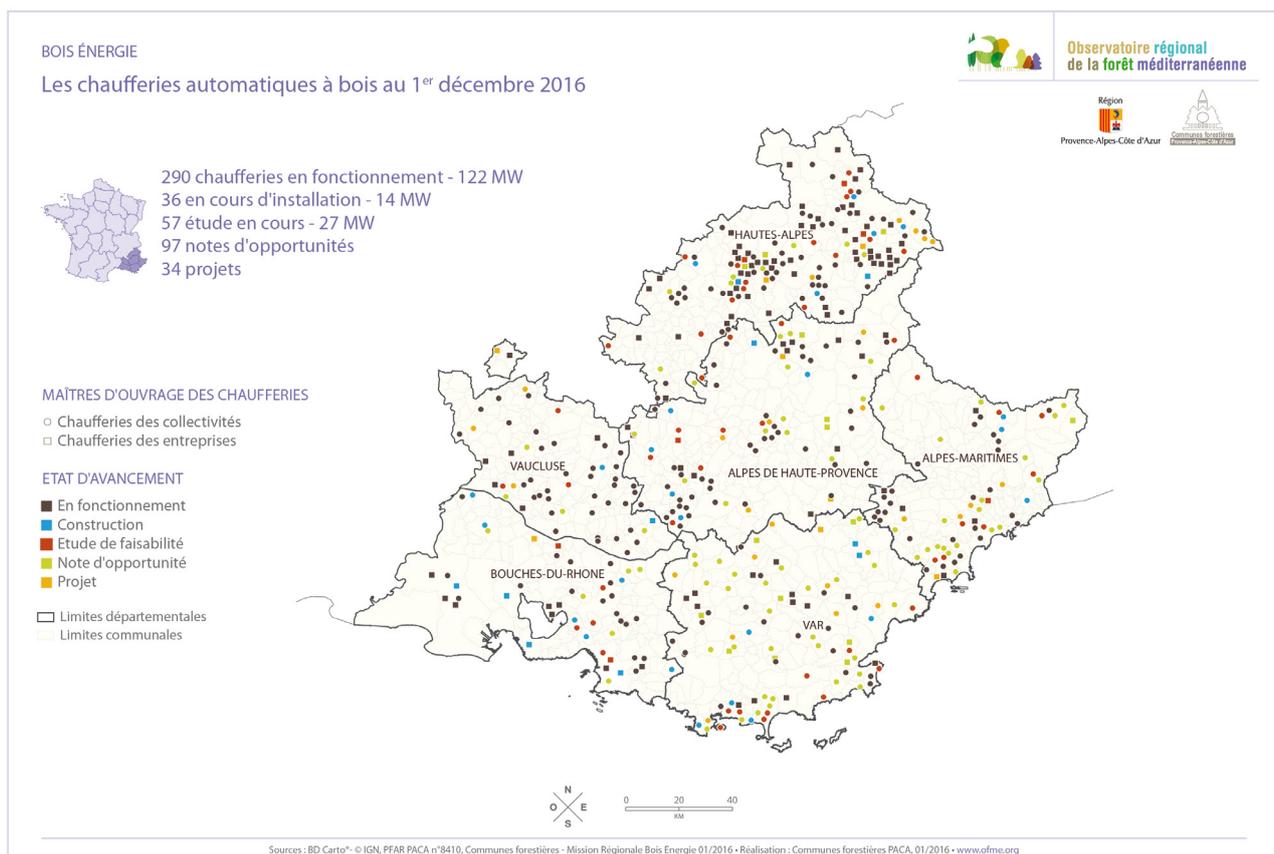
Afin de trouver des solutions pour poursuivre le développement du bois énergie, les acteurs ont échangé dans le cadre de trois axes de réflexion :

- Quelles stratégies de développement du bois énergie dans la région ?
- Quels moyens de financement pour réaliser une chaufferie ou un réseau de chaleur ?
- Comment améliorer la conception et le fonctionnement des chaufferies ou réseaux de chaleur en fonctionnement ?

L'intervention de partenaires extérieurs qui ont fait part de leur retour d'expérience est venue éclairer les échanges et lancer les discussions.

Les stratégies de développement du bois énergie

290 chaufferies sont actuellement en fonctionnement dans la région. Elles consomment plus de 90 000 tonnes/an de plaquettes issues des forêts régionales et 10 000 tonnes d'autres combustibles. Le déploiement des chaufferies a été important et continu de 2003 à 2014. Depuis 2014, le rythme de croissance connaît un fort ralentissement.



Afin de favoriser le développement de chaufferies automatiques bois énergie, la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur met en place le Schéma régional biomasse. Ce dernier a pour objectif de :

- présenter un état des lieux des volumes de biomasse sylvicole, agricole, aquacole (usage non alimentaire)
- fixer des orientations et actions favorisant le développement de ces filières en respectant la multi fonctionnalité des usages et en anticipant le développement du tissu économique dans un modèle soutenable

En parallèle, la Région a également réalisé une évaluation de la Mission Régionale Bois Énergie afin d'identifier les enjeux de développement et de mettre en place une stratégie régionale. Une première proposition de stratégie est présentée lors de la rencontre régionale.



Cette dernière est basée sur quatre axes :

- Les territoires au cœur de la stratégie Conforter le rôle des collectivités dans la définition et la mise en œuvre de stratégies énergétiques intégrées (incluant le bois énergie)
- Encourager la professionnalisation de la filière et la qualité des projets
- Encourager la mobilisation de la ressource et l'approvisionnement des chaudières en circuit court
- Favoriser la formation, les retours d'expérience et la mise en place d'un outil fiable de suivi et d'évaluation de la mobilisation de la ressource forestière

Cette stratégie devrait être discutée par les élus régionaux début 2017.

Financer et réaliser une chaufferie ou un réseau de chaleur : les différentes solutions...

Les réductions budgétaires conduisent les collectivités à réduire de manière importante les investissements au profit des budgets de fonctionnement. Dans le même temps, les entreprises privées ont peu de visibilité sur leur activité, elles n'investissent donc pas si le temps de retour sur investissement est trop important.

Afin de poursuivre le développement des chaufferies bois énergie dans les collectivités mais également dans la sphère privée, des solutions de financements alternatifs ont été présentées.

...Pour les collectivités

Les collectivités ont la possibilité de transférer certaines de leurs compétences à un établissement de coopération intercommunal ou à un syndicat mixte.

Le Syndicat Mixte d'Electricité des Hautes-Alpes (SYME 05) par exemple est en train de mettre en place un transfert de compétence pour des réseaux de chaleur au bois énergie, au profit de ses communes adhérentes. La commune de Saint-Jean-Saint-Nicolas, intéressée par cette solution, travaille avec le SYME05 pour définir les modalités de ce transfert pour son projet de réseau de chaleur.

...Pour les collectivités et la sphère privée

Les maîtres d'ouvrage de bâtiment publics ou privés peuvent faire appel à une entreprise pour passer un contrat d'achat de chaleur au bois énergie. Lors de la rencontre, deux entreprises sont intervenues : ERE 43 et ESTERA.



Ces deux sociétés proposent aux maîtres d'ouvrage des contrats de vente de chaleur au bois énergie incluant l'in-



vestissement, l'approvisionnement et la gestion des chaufferies bois. Une fois le contrat signé, les maîtres d'ouvrage bénéficient de chaleur bois énergie sans avoir la responsabilité de la gestion quotidienne de la chaufferie.



D'autres solutions ont également été abordées telles que :

- Concéder à un opérateur privé dans le cadre d'une délégation de service public
- Déléguer la maîtrise d'ouvrage

Mais ces solutions ne répondent que partiellement aux enjeux du développement du bois énergie.

En Provence-Alpes-Côte d'Azur, des entreprises sont en train de se regrouper pour aboutir à une offre de vente de chaleur bois énergie. Ces entreprises sont à la recherche de maîtres d'ouvrage motivés pour tester cette solution.

Améliorer la conception et le fonctionnement de votre chaufferie ou réseau de chaleur

Les chaufferies actuellement en fonctionnement sont des vitrines pour le développement du bois énergie. Les défauts de fonctionnement d'une chaufferie ont tendance à rendre les maîtres d'ouvrage craintifs vis-à-vis des installations bois énergie. Ainsi, dans un contexte peu favorable, il est nécessaire d'améliorer le bon fonctionnement des chaufferies de leur conception à leur gestion.

A cette fin, les Communes forestières, l'ADEME, la Région, la DRAAF et des fournisseurs bois énergie ont développé la « Charte Qualité Bois Déchiqueté ». Cette charte a vocation à garantir la qualité du combustible. Après quelques années de mise en œuvre, la qualité du combustible est effectivement devenue aujourd'hui moins problématique. Les chaufferies rencontrent toutefois d'autres difficultés de fonctionnement relatives à leur conception. Aussi il est proposé d'élargir la charte qualité à la conception et la gestion des chaufferies, pour garantir dans l'ensemble leur bon fonctionnement. Cette évolution devra prendre en compte à la fois les besoins et attentes des entreprises mais aussi ceux des maîtres d'ouvrage de chaufferies. Ces acteurs seront réunis dès 2017 pour échanger sur l'élargissement de la charte qualité.

Parallèlement, le suivi régulier des 290 chaufferies déjà en fonctionnement n'est souvent pas réalisé, ce qui conduit à une absence d'information sur le fonctionnement de ces installations. Pourtant, des systèmes de suivi des installations existent. Lors de la rencontre régionale, deux systèmes ont été présentés, permettant de réaliser le suivi :

- de la puissance, de l'énergie injectée dans le réseau et du rendement de l'installation
- des émissions de gaz et de particules
- de l'approvisionnement du silo

Ces systèmes sont accessibles à distance et ne demandent donc pas une présence sur le site. Ils sont également des outils efficaces de communication sur le rendement des installations et sur leurs impacts environnementaux.



Ainsi, le développement de nouvelles chaufferies bois énergie dépend beaucoup de l'existence et du déploiement de solutions alternatives pour financer de nouveaux projets et de la garantie de bon fonctionnement des chaufferies déjà installées.

Mais la tension aujourd'hui identifiée sur l'approvisionnement des chaufferies bois énergie, avec des entreprises fournisseurs de plaquettes forestières qui se détournent des « plus petites » chaufferies au profit des plus gros consommateurs, est problématique. La sécurisation de l'approvisionnement reste un enjeu majeur pour les chaufferies de la région. C'est un sujet sur lequel les Communes forestières n'ont cessé de travailler, dans le cadre de l'appui aux territoires, afin de garantir leur approvisionnement avec des forêts locales.

[www Lire l'article de retour de la rencontre du 8 décembre](#)

[www Consulter le site de la Mission régionale bois énergie](#)

> LES AUTRES ACTUALITÉS

Dans l'ordre de parution, voici la liste des actualités du mois.

FORMATION - Programme de formations 2017 de Pro Sylva

L'association Pro Silva France, en partenariat avec le Centre d'Enseignement Forestier et Agricole (CEFA) de Montélimar, a communiqué son programme de formations à destination des gestionnaires de forêts pour l'année 2017.

[www Lire l'article complet](#)

FINANCEMENTS - L'appel à projets Fond Chaleur Régional 2017 vient de sortir

Le Fonds Chaleur renouvelable a pour objectif de financer les projets d'installations produisant et distribuant la chaleur renouvelable dans les secteurs de l'habitat collectif, du tertiaire et de l'industrie, à travers un appel à projets régional géré par l'ADEME en synergie avec la Région dans le cadre du Contrat de Projet État Région (CPER) et en cohérence avec le schéma régional du climat, de l'air et de l'énergie. L'appel à projets 2017 vient de sortir.

[www Lire l'article complet](#)

FINANCEMENTS - Appel à projets national innovation et investissements pour l'amont forestier 2017

Stéphane Le Foll, ministre de l'agriculture, de l'agroalimentaire et de la forêt, a lancé le 13 décembre «l'appel à projets national innovation et investissements pour l'amont forestier», doté de 15 M€ de crédits issus du Fonds stratégique de la forêt et du bois et annoncé lors de la « Conférence des financeurs pour l'amont forestier ».

[www Lire l'article complet](#)

FORET PUBLIQUE - Signature de la nouvelle Charte de la forêt communale

La Fédération nationale des Communes forestières et l'Office national des forêts (ONF) ont signé le 14 décembre dernier, en présence de Stéphane Le Foll, ministre en charge de la forêt, la nouvelle charte de la forêt communale

[www Lire l'article complet](#)

FILIERE BOIS - Mise en ligne d'une étude sur le séchage du Pin d'Alep (FCBA)

Le rapport de l'étude sur le séchage du Pin d'Alep publié par l'institut technologique FCBA en juin 2016 est en ligne dans la documentation.

[www Lire l'article complet](#)



CERTIFICATION PEFC - Un audit externe de suivi passé avec succès

Les 15 et 16 novembre derniers, le système de PEFC Provence-Alpes-Côte d'Azur a été audité par un auditeur extérieur mandaté par l'organisme ECOCERT Environnement. Cet audit a été un succès pour l'entité régionale puisqu'aucune non-conformité au système n'a été détectée.

[www Lire l'article complet](#)

FILIERE BOIS - La certification Bois des Alpes en 2016

La certification Bois des Alpes poursuit son développement sur le massif alpin. En 2016, on compte une trentaine d'entreprises certifiées ou en voie de l'être, et une cinquantaine de projets de construction livrés ou en cours.

[www Lire l'article complet](#)

> LIENS UTILES SUR LE SITE www.ofme.org*

Abonnez-vous au fil de l'actualité de la forêt méditerranéenne > <http://www.ofme.org/rss.php5>

Moteur de recherche > <http://www.ofme.org/moteur.php3>

Plan du site > <http://www.ofme.org/plan.php3>

Mentions légales > <http://www.ofme.org/mentions.php3>

Nous contacter > <http://www.ofme.org/contacter.php3>

Désinscription de la lettre d'information > <http://www.ofme.org/desinscription.php3>



> RETROUVER LES ESPACES THEMATIQUES ET LES SITES PARTENAIRES

Mission Régionale Bois Energie > <http://www.ofme.org/bois-energie>

Espace Débroussaillage > <http://www.ofme.org/debroussaillage>

Territoires forestiers > <http://www.territoiresforestiers-paca.eu>

Cartothèque interactive > <http://www.ofme.org/cartotheque>

Communes forestières > <http://www.ofme.org/communes-forestieres>

Certification PEFC > <http://www.ofme.org/pefc-paca>

CNPF PACA, Forêt Privée > <http://www.ofme.org/crpf>

Forêt modèle de Provence > <http://www.ofme.org/foretmodele-provence>

Crédits photographiques : P. Morand, Communes forestières Provence-Alpes-Côte d'Azur, Estera.

*Site animé par les Communes forestières PACA avec le concours financier de la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur.

Communes forestières Provence-Alpes-Côte d'Azur

Pavillon du Roy René, CD 7 Valabre, 13120 Gardanne

Tél. : 04 42 65 43 93

Fax : 04 42 51 03 88

E-mail : paca@communesforestieres.org

Site : www.ofme.org



Région



Provence-Alpes-Côte d'Azur